

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORD

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.009

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 5 janvier, à 10 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 décembre 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 décembre 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIT REPRÉSENTÉ : Néant

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nancy LEFÈBVRE

ABSENT (DÉCÉDÉ) : M. Bernard GIRAUD

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 31

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR L'ÉTUDE DE TERRITOIRE, DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : 11 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Par délibération n° 16.134 du 7 novembre 2016, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le Contrat Territoire Lecture 2016-2018 et d'approuver la réalisation de l'étude de territoire qui en découle.

Afin de lancer cette étude, il convient de former un comité de pilotage, distinct du comité désigné dans le Contrat.

Il doit donc être procédé à la désignation de 5 membres du Conseil Municipal représentant les différents axes de développement de la lecture.

Feront également partie de ce comité de pilotage 4 techniciens : 2 techniciens de la Ville, 1 technicien du Conseil Régional et 1 technicien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE

- comme représentants de la Ville de Royan au sein du comité de pilotage :

- M. Didier QUENTIN, Député-Maire,
- Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, Adjointe en charge des Affaires Culturelles,
- Mme Marie-Noëlle PELTIER, Adjointe en charge de l'Enfance et de la Petite Enfance,
- Mme Eva ROY, Adjointe en charge de la Politique de la Ville,
- Mme Nelly SERRE, Adjointe en charge des Affaires Scolaires.

Feront également partie de ce comité de pilotage, 4 techniciens :

- 2 techniciens de la Ville :
 - ✓ responsable culture,
 - ✓ responsable Médiathèque,
- 1 technicien du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine,
- 1 conseillère lecture publique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 janvier 2017

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO